

## LA LETTRE AUX ASSOCIATIONS D'USAGERS

## Édito

La question de l'accessibilité est un sujet essentiel de la mobilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite, en situation de handicap ou de gêne temporaire, mais aussi pour les conditions de transport de tous. Afin d'apprécier au mieux le ressenti de la population francilienne avec ou sans handicap sur l'accessibilité de la chaîne de déplacements, le STIF a lancé en 2013 une grande enquête sur la mobilité des personnes à mobilité réduite (PMR), dont vous retrouverez les principaux résultats dans ce numéro de STIF en ligne. Elle constitue aujourd'hui un point de référence pour apprécier la situation existante et poursuivre les actions engagées.

En effet, la mise en accessibilité des réseaux est une priorité dans tous les travaux d'infrastructures décidés et financés par le STIF, qui s'est traduite par l'élaboration d'un programme cadre, le Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA), en concertation avec l'ensemble des acteurs des transports franciliens (transporteurs et associations représentatives des PMR, Région, Départements), et adopté par le STIF en 2009. Rappelons que le SDA vise à :

- garantir l'accessibilité du réseau routier dans les meilleurs délais ;
- assurer une prestation de service et d'information complète et cohérente ;
- renforcer l'accessibilité à l'information voyageurs ;
- s'engager sur un rythme ambitieux de mise en accessibilité des gares.

L'agenda d'accessibilité programmé, qui fixe notamment un calendrier précis des travaux restant à réaliser sur les réseaux ferrés et routiers d'ici 2024, vient d'être finalisé. Il est le fruit d'une concertation intense avec les transporteurs, les collectivités et les associations représentatives des personnes à mobilité réduite que je tiens à remercier pour leur contribution essentielle.



Sophie  
MOUGARD  
Directrice générale  
du STIF

## À LA UNE

## Accessibilité : quelle mobilité pour les personnes en situation de handicap en Île-de-France ?

Le STIF a mené en 2013-2014 **une grande enquête sur la mobilité des personnes à mobilité réduite** pour :

- caractériser la population des personnes à mobilité réduite ;
- comparer la mobilité individuelle des personnes en situation de handicap avec celle de l'ensemble de la population ;
- apprécier le ressenti de la population francilienne avec ou sans handicap sur l'accessibilité de la chaîne de déplacements.

Cette enquête, unique en son genre en France, constitue un **point de référence pour le suivi de la mobilité des personnes en situation de handicap en Île-de-France**.

### ■ Plus de 4 Franciliens sur 10 sont en situation de mobilité réduite pour la réalisation d'au moins un déplacement dans la journée

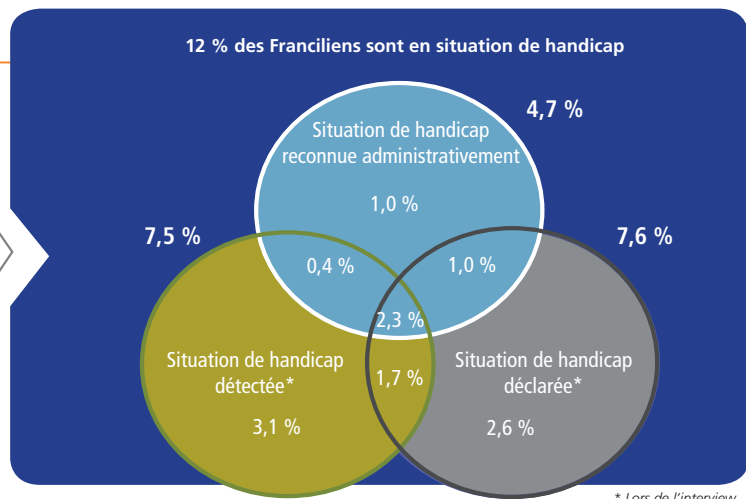
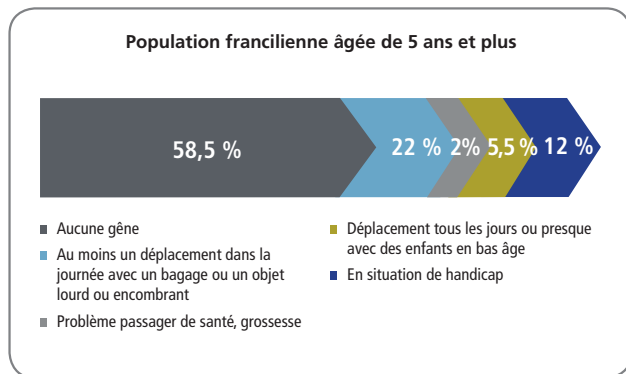
**Les situations de gêne temporaire vis-à-vis de la mobilité sont fréquentes. Elles concernent près de 30 % de la population :**

- les personnes ayant des problèmes de santé temporaires et les femmes enceintes (2 %) ;
- les personnes qui se déplacent régulièrement avec des enfants en bas âge et modifient leurs comportements de déplacement dans ce cas (5,5 %) ;
- les personnes qui ont fait au moins un déplacement dans la journée avec un bagage ou un objet encombrant (22 %).

**12 % de la population francilienne** âgée de 5 ans et plus sont en situation de han-



dicap. Toutefois, moins de 5 % disposent d'une reconnaissance administrative de leur handicap.

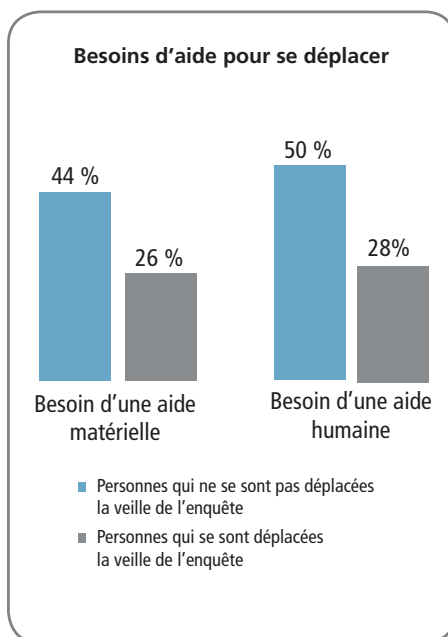


## Une part importante de personnes en situation de handicap ne se déplacent pas un jour donné

Le phénomène saillant montré par l'enquête est celui de la non-mobilité des personnes en situation de handicap : **19 % des personnes ayant un handicap reconnu ne sont pas déplacées la veille de l'enquête** contre 7 % pour les personnes qui ne sont pas en situation de handicap. Ce pourcentage est encore plus élevé pour certains handicaps : 20 % pour le handicap mental, 46 % pour les usagers de fauteuil roulant.

Cette difficulté à sortir de chez soi est à rapprocher en premier lieu de la question de l'autonomie. 44 % des personnes qui ne sont pas déplacées ont en effet besoin d'une aide matérielle et 50 % d'une aide humaine.

D'autres facteurs sont également évoqués pour expliquer la non-mobilité, au premier rang desquels l'état de santé.



### Principales raisons évoquées pour une faible fréquence de déplacement (16-59 ans avec un handicap reconnu)

Votre état de santé ne le permet pas	46 %
Vous n'avez pas besoin ou pas envie de vous déplacer	22 %
Vous rencontrez des difficultés pour accéder à la voirie depuis votre domicile	15 %
La voirie n'est pas adaptée pour vous	14 %
Les transports en commun ne sont pas adaptés pour vous	11 %

## L'accès aux modes de déplacement

La possibilité de se déplacer en voiture en toute autonomie est plus faible au sein de la population en situation de handicap. Entre 16 et 59 ans, 66 % des hommes en situation de handicap reconnu ont le permis de conduire, soit 14 points de moins que pour les personnes sans handicap. Les écarts observés sont du même ordre pour les femmes. Parmi les 16-59 ans, un

peu plus d'un quart des personnes en situation de handicap reconnu ont une voiture adaptée à leur handicap, tandis que 15 % n'en ont pas mais le souhaiteraient.

Concernant les transports collectifs, on n'observe pas d'écart significatif dans la part des personnes possédant un abonnement. Il est à noter qu'une partie

### Méthode de l'enquête

L'enquête a été réalisée par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de la population francilienne.

Près de 20 000 Franciliens âgés de 5 ans et plus ont répondu au questionnaire de caractérisation de la population. **Les personnes en situation de handicap âgées de 16 ans et plus identifiées par ce questionnaire ont été interrogées sur leur mobilité (2 350 personnes) et leur ressenti (1 430).** D'autres Franciliens, sans handicap, ont aussi répondu à ces deux questionnaires pour permettre la comparaison des résultats.

Les personnes interrogées pouvaient se faire aider d'un proche pour répondre aux questions.

Il est à noter que compte tenu de la méthode d'enquête, seuls les ménages ordinaires (au sens de l'Insee) ont été enquêtés. Les personnes vivant en foyer ou institution spécialisée n'ont pu l'être.

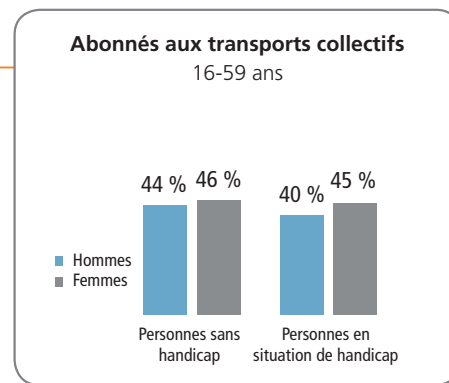
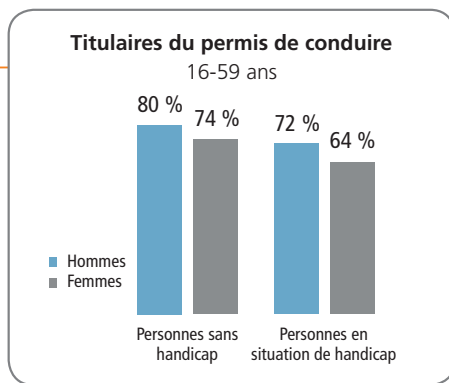
Concernant les **personnes en situation de handicap**, l'enquête les a identifiées selon trois critères reprenant les principes retenus par l'Insee pour l'enquête « Vie quotidienne et santé » (2007) :

- disposer d'une reconnaissance administrative d'un handicap ;
- avoir des limitations fonctionnelles vis-à-vis de la mobilité ;
- déclarer avoir un handicap ou une maladie invalidante entraînant une gêne pour se déplacer.

Le déroulement de l'enquête a été suivi par deux comités :

- un comité scientifique rassemblant des experts (DREES, IFFSTAR, CETE Nord Picardie, IAU Île-de-France et DRIEA Île-de-France) qui ont apporté un conseil sur les questions méthodologiques ;
- un comité constitué des associations de personnes handicapées participant au comité de suivi du Schéma Directeur d'Accessibilité qui a notamment contribué à l'élaboration des questionnaires.

des personnes ayant un handicap reconnu peut bénéficier d'un abonnement gratuit à tarif réduit (bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés, ménages non imposables, taux d'invalidité supérieur à 80 %...). Selon l'enquête, c'est le cas de 7 % des personnes en situation de handicap.



## ■ Pour les personnes mobiles, des différences limitées

Parmi les personnes qui se sont déplacées la veille de l'enquête, le handicap ne modifie pas en profondeur les niveaux de mobilité. Le nombre moyen de déplacements par jour est assez peu différent de celui des personnes non handicapées. Il en va de même pour les portées et les durées moyennes des déplacements qui varient peu.

**Nombre de déplacements quotidiens**  
 parmi les personnes s'étant déplacées la veille de l'enquête

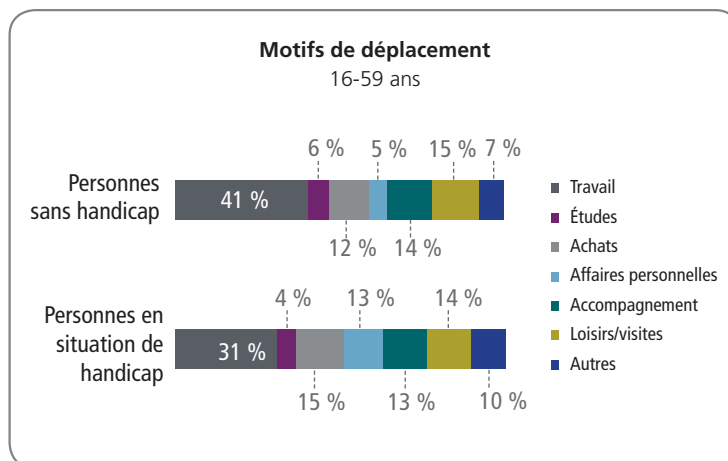
3,6

Personnes sans handicap

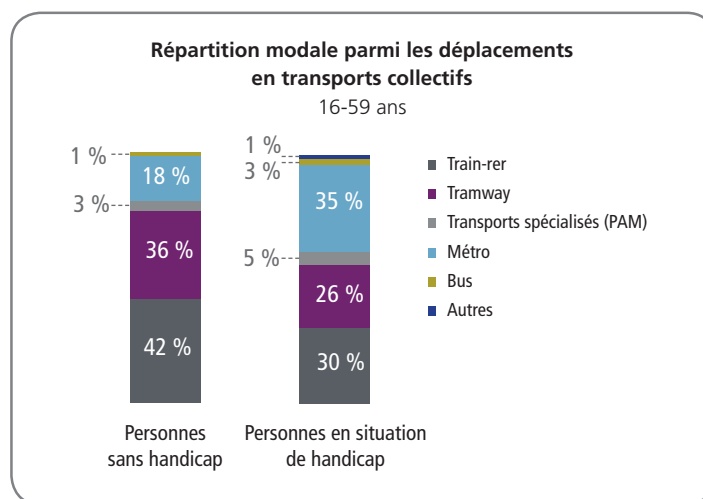
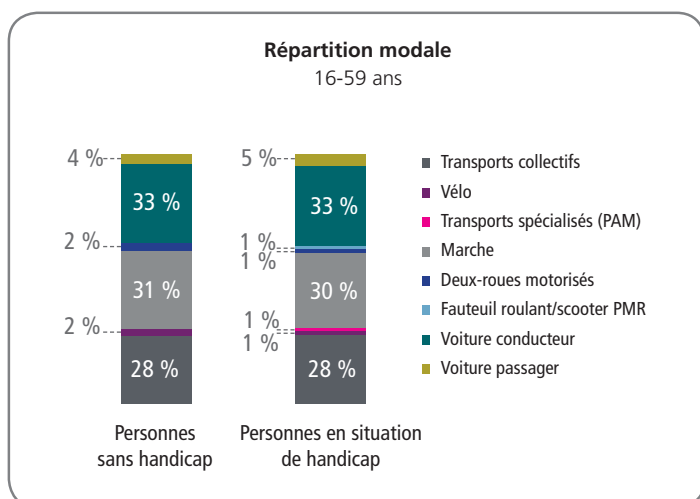
3,3

Personnes en situation de handicap

En revanche, les motifs de déplacement sont significativement différents : moins de mobilité liée au travail, plus de mobilité pour affaires personnelles, traduisant notamment la part plus faible d'actifs occupés parmi les personnes handicapées.



## ■ Les personnes en situation de handicap utilisent autant les transports collectifs que les autres



Si l'on considère l'ensemble de la population en situation de handicap, les transports collectifs sont utilisés dans une proportion semblable au reste de la population.

Toutefois, au sein des modes de transport collectif, les personnes en situation de handicap privilégient les modes de surface tels que le bus et le tramway.

Pour les personnes utilisant un fauteuil roulant, les services réguliers de transports collectifs sont en partie remplacés par les services spécialisés du type PAM. Ces personnes utilisent aussi la voiture, moins souvent en tant que conducteur, mais plus souvent en tant que passager.

Plus de résultats à venir sur le site [omnil.fr](http://omnil.fr)

### Associations ayant participé à l'élaboration et au suivi de l'enquête :

Action Passeraile – AFM / CEREMH – APF – APF IDF – AVH – CFPSSA – CLH 10 et Association Audio IDF et JNA – CCH – CORERPA-IDF – FNATH – Handirail – Mobile en Ville – URAPEI IDF / UNAPEI – UNAPEI – CODERPA 94 – Class-Handicap Paris



# Le Conseil d'administration du STIF du 27 mai 2015

Suite aux dernières élections départementales, le **Conseil du STIF du 27 mai 2015** a accueilli **7 nouveaux représentants**.

## Les nouveaux représentants du Conseil régional d'Île-de-France



**Isabelle BERESSI (PS)**  
(remplace François KALFON)

- Conseillère régionale d'Île-de-France
- Conseillère municipale de Sarcelles
- Vice-présidente de la Communauté d'agglomération Val de France en charge de l'emploi, de la formation et de l'insertion



**Laurent LAFON (UDI)**  
(remplace Aude LAGARDE)

- Conseiller régional d'Île-de-France
- Maire de Vincennes



**Stéphanie VON EUW (UMP/DVD)**  
(remplace François DUROVRAY)

- Conseillère régionale d'Île-de-France
- Adjointe au Maire de Pontoise

## Les nouveaux représentants des Conseils départementaux



**Pierre GARZON (FDG/PC)**

- Vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne chargé des transports, des déplacements, des circulations et des infrastructures routières



**Jean-Didier BERGER (UMP/DVD)**

- Vice-président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine chargé de la voirie et des voies navigables
- Maire de Clamart
- Vice-président de la Communauté d'agglomération Sud de Seine
- Conseiller régional d'Île-de-France



**Jean-Jacques BARBAUX (UMP/DVD)**

- Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne
- Conseiller municipal de Neufmoutiers-en-Brie
- Président de la Communauté de communes du Val Bréon



**François DUROVRAY (UMP/DVD)**

- Président du Conseil départemental de l'Essonne
- Adjoint au Maire de Montgeron
- Président de la Communauté d'agglomération Sénart Val de Seine



**Yannick BOEDEC (UMP/DVD)**

- Conseiller départemental du Val d'Oise, délégué aux transports et infrastructures
- Maire de Corneilles-en-Parisis
- Président de la Communauté d'agglomération du Parisis



# Le Conseil d'administration du STIF du 15 juin 2015

- **Importantes avancées pour le T Zen 4 :** le Conseil du STIF a voté de nombreuses avancées pour le projet de T Zen 4 qui reliera « La Treille » à Viry-Châtillon et la gare rer de Corbeil-Essonnes en un peu moins de 45 minutes. Le T Zen 4 permettra d'améliorer l'offre de transport et d'accompagner le développement économique et urbain de ce territoire centre-essonnien.
- **Ouverture de la gare Rosa Parks :** le 13 décembre 2015, la nouvelle gare de la ligne E ouvrira ses portes au public. Située dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement de Paris, à deux pas de la rue de Crimée et de la rue d'Auber-villiers, elle offrira aux habitants et employés de nouvelles solutions de transport rapides et efficaces. Le nord-est de Paris ne sera plus qu'à 7 minutes de la gare Saint-Lazare. Le STIF a validé une desserte d'un train toutes les 4 minutes aux heures de pointe, renforçant le dynamisme et l'attractivité d'un quartier en pleine mutation.

- **Renfort de l'offre des tramways en Île-de-France :** afin d'améliorer les conditions de transport des voyageurs, le STIF renforce l'offre des lignes de tramway. Ces renforts permettront de renforcer certaines plages horaires insuffisantes au regard du trafic et d'harmoniser les fréquences, en particulier en soirée sur toutes les lignes (15 minutes jusqu'à la fin du service). Ces renforts représentent une augmentation globale de 5,5 % de l'offre actuelle du réseau tramway exploité par la RATP, pour un coût

global d'exploitation de 3,6 millions d'euros en année pleine, financé à 100 % par le STIF. Les tramways franciliens vont ainsi effectuer plus de 580 000 kilomètres supplémentaires par an.

- **Achat de 17 nouvelles rames pour le tramway 3 :** le Conseil du STIF a adopté la convention de financement pour permettre le déploiement de 17 nouvelles rames Alstom-Citadis sur le tramway 3 pour un montant de 63 millions d'euros financé en totalité par le STIF. L'ensemble du matériel roulant sera mis en service d'ici fin 2017.

- **20 lignes de bus renforcées :** dans le cadre de la poursuite du plan bus 2013-2016, le STIF améliore l'offre de 20 lignes de bus en Île-de-France. Ce plan permettra aux voyageurs de bénéficier d'un réseau de bus plus lisible et plus attractif, qui s'adapte à la fois aux nouveaux rythmes de la vie et aux territoires desservis.



© William Beaucardet / STIF. Tramway 6.



# Le Conseil d'administration du STIF du 8 juillet 2015

- **Les forfaits imagine R Scolaire « Toutes zones »** : le Conseil du STIF a adopté la mise en place à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015 d'une tarification identique pour l'ensemble des 825 000 abonnés au forfait annuel imagine R (hors aides des Départements). Ce nouveau forfait donnera accès à l'ensemble des transports en commun de la région, et cela toute l'année à partir de la rentrée.
- **43 lignes de bus renforcées** : le STIF poursuit le renfort des réseaux de bus dans le cadre du plan 2013-2016 en améliorant 43 nouvelles lignes de bus en Île-de-France. À la fin de l'année 2014, ce sont 117 millions d'euros, sur les 160 prévus au total sur les quatre années du plan, qui ont été consacrés aux renforts d'offre, soit près de 85 % de l'objectif du programme en deux ans.
- **236 millions d'euros pour moderniser et fiabiliser les lignes A, B, C et D** : afin d'améliorer l'offre et la qualité de service proposées aux plus de 3 millions de voyageurs qui empruntent quotidiennement les lignes A, B, C et D, le Conseil du STIF a adopté de nombreuses mesures visant à moderniser les lignes et gares des 4 lignes sur l'ensemble du réseau francilien.

- **19 nouveaux espaces Véligo en Île-de-France** : le Conseil du STIF a décidé de financer à hauteur de 1,6 million d'euros la création d'espaces Véligo dans 19 nouvelles gares, et notamment Paris Montparnasse (60 places) et Paris Saint-Lazare (106 places).



© Christophe Recoura / STIF. Espace Véligo du pôle de Saint-Quentin-en-Yvelines.

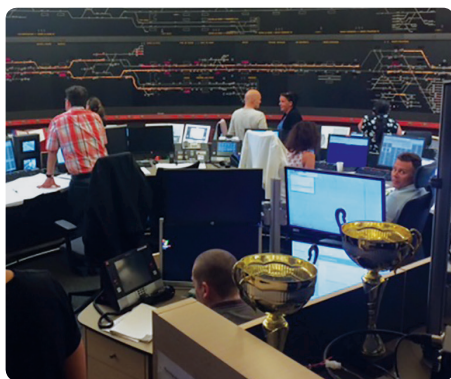
- **Poursuite du développement des tramways franciliens** : le Conseil du STIF a adopté plusieurs mesures qui renforcent le réseau des tramways en Île-de-France pour accompagner le désenclavement de plusieurs territoires franciliens et promouvoir une mobilité durable. Ces mesures concernent plus spécifiquement les lignes de tramway 1, 3, 4 et 9.
- **Plus de 21 millions d'euros investis pour la Tangentielle Ouest (Tram Express Ouest)** : le Conseil du STIF a adopté

plusieurs mesures dans la perspective de la mise en ligne de la future Tangentielle Ouest (Tram Express Ouest). Cette nouvelle ligne, qui reliera les Yvelines du nord au sud, permettra de renforcer le réseau des transports en commun en offrant aux usagers une nouvelle ligne de transport performante.

- **Création d'une 10<sup>e</sup> ligne Filéo** : à partir du 13 juillet 2015, la nouvelle ligne Filéo Saint-Pathus – Roissy-pôle permettra aux habitants de ce secteur et travaillant sur la plateforme aéroportuaire de Roissy de se rendre plus facilement sur leur lieu de travail.
- **Prolongement de la ligne de métro 1 à Val de Fontenay** : dans la perspective de ce prolongement, le Conseil du STIF a approuvé le bilan de la concertation accompagné du rapport de la garante de la Commission nationale du débat public et défini les principales orientations pour la suite du projet.

Tous les communiqués du Conseil d'administration du STIF sont consultables sur [stif.info](http://stif.info) à la rubrique « Espace presse ».

## Du nouveau sur les réseaux de transport



© Hélène Lambert / STIF.

- 28 avril 2015 : Visite du Centre de Commandement Unique de la ligne B en présence de M. Alain VIDALIES, Secrétaire d'État chargé des Transports
- 29 avril 2015 : Inauguration de la voie de bus dédiée sur l'autoroute A1 en présence d'Alain VIDALIES

- 5 mai 2015 : Inauguration de la voie de bus dédiée sur la RD180 dans le sens Poissy/Saint-Germain-en-Laye
- 1 juin 2015 : Signature de la charte des travaux préparatoires au prolongement de la ligne 11 du métro jusqu'à Rosny-sous-Bois



© Hélène Lambert / STIF.

- 5 juin 2015 : Inauguration de la consigne Véligo à la gare rer de Torcy
- 12 juin 2015 : Inauguration de la consigne Véligo au pôle éco-mobilité de Montévrain-rer (gare Val d'Europe)
- 8 juillet 2015 : Visite de chantier des travaux préparatoires au prolongement de la ligne 4 du métro jusqu'à Bagneux
- 16 juillet 2015 : Visite presse du nouveau service « Welcome », mis en place depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, visant à améliorer l'accueil et l'assistance des touristes qui se rendent ou arrivent à Roissy Charles-de-Gaulle et utilisent la ligne B
- 23 juillet 2015 : Inauguration de la mise en service d'une nouvelle ligne Filéo entre Saint-Pathus et Roissy-pôle

## L'agenda des concertations et enquêtes publiques

### ■ Retour sur la concertation du projet de bus en site propre Esbly – Val d'Europe du 11 mai au 26 juin 2015

La concertation du projet de bus en site propre Esbly – Val d'Europe, qui vise à relier la gare d'Esbly au centre urbain du Val d'Europe, en passant par le pôle d'échanges multimodal de Marne-la-Vallée – Chessy, s'est déroulée entre le 11 mai et le 26 juin 2015. Elle a permis de recueillir **plus de 370 avis**, au travers des différentes modalités d'expression offertes au public, notamment deux réunions publiques et deux rencontres voyageurs organisées sur le territoire du projet.

- Une réunion publique à Esbly le 26 mai.
- Une réunion publique à Serris le 16 juin 2015.

Ces deux réunions ont permis à l'équipe projet de présenter précisément le projet de bus en site propre Esbly – Val d'Europe : les modalités d'insertion, le service offert par le projet, etc. La présentation s'est poursuivie par des échanges lors desquels le public a pu donner son avis et poser des questions, notamment sur la desserte, le mode, les prochaines étapes, les effets du projet sur le cadre de vie, etc.

- Une rencontre voyageurs le 4 juin 2015 en gare de Marne-la-Vallée – Chessy.
- Une rencontre voyageurs le 10 juin 2015 en gare de Val d'Europe à Serris.



L'équipe projet s'est rendue en gare de Marne-la-Vallée – Chessy et de Montévrain-Serris-Val d'Europe afin d'aller à la rencontre des futurs usagers du bus en site propre, informer, répondre aux questions et récolter les avis émis. Si peu d'usagers connaissaient le projet de bus en site propre Esbly – Val d'Europe, beaucoup se sont montrés intéressés par les informations délivrées. Les avis recueillis ont été globalement positifs. Plusieurs ont souligné l'opportunité d'une liaison entre les deux lignes ferrées, ligne A du rer et ligne P du Transilien, et d'une liaison entre les secteurs de Meaux, Esbly et du Val d'Europe.

### ■ Concertation continue sur le projet T Zen 5

Deux rencontres de terrain se sont déroulées dans le cadre de la concertation continue sur le T Zen 5 : le STIF était ainsi présent le 30 mai dernier à la fête d'Ivry-Port et le 31 mai à la fête des Lilas à Vitry-sur-Seine.

L'ambiance était excellente sur le stand. Les équipes ont pu dialoguer directement avec 200 habitants des environs, dont certains ont pris plaisir à jouer au quiz spécial T Zen 5 pour mieux connaître le projet et gagner des sacs en tissu aux couleurs de ce nouveau transport.

Une autre rencontre est prévue en septembre à la fête de Choisy-le-Roi.

La nouvelle ligne T Zen 5 reliera le XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris à Choisy-le-Roi

en près de 33 minutes. Long d'environ 9 km, le tracé du nouveau T Zen desservira 4 communes : le XIII<sup>e</sup> arrondissement de

Paris, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi. Une enquête publique est prévue pour 2016.





## Les comités de ligne

Dans le cadre des contrats conclus par le STIF avec la RATP et la SNCF, il est prévu la tenue de comités de ligne en présence des élus et des associations.

Un comité de ligne 13 s'est déroulé le 14 avril 2015. Deux associations d'utilisateurs sont notamment intervenues. L'association **DECLIC 17-18** a souligné que la ligne 13 était fortement touristique et difficilement accessible le week-end tant elle est chargée, et souhaitait donc savoir si un renfort de l'offre le week-end était envisagé. L'association **Saint-Denis Transport** a estimé, quant à elle, que d'ici 2020 de nouveaux logements seront créés à Pleyel et qu'une grande partie de ces nouveaux voyageurs



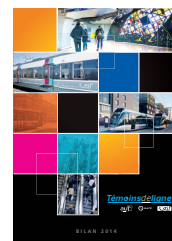
© Hélène Lambert / STIF.

utiliseront également la ligne 13. Elle s'est donc interrogée sur le plan d'action de la ligne dans les 10 prochaines années après la mise en place du système Ouragan et en vue de la mise en service du Grand Paris Express.

Les présentations du comité de ligne sont accessibles sur [stif.info](http://stif.info), rubrique « Relations Voyageurs/Comités de ligne ».

## Les témoins de ligne

La convention Témoins de ligne AUT-IDF/STIF ainsi que le protocole de fonctionnement tripartite AUT-IDF/STIF/RATP ont été renouvelés pour la période 2015-2017.



Le **bilan Témoins de ligne 2014** a, par ailleurs, recensé 450 témoignages pour près de 200 témoins. La majorité des témoignages porte sur le mode bus/tramway, tandis que l'information voyageurs et la ponctualité sont les préoccupations principales des témoins.

## Une relation quotidienne avec les associations d'utilisateurs

Dans le cadre de sa politique de dialogue et d'échanges avec les associations d'utilisateurs, le STIF a organisé le trimestre dernier plusieurs réunions d'information et de concertation avec les associations d'utilisateurs.



© Claire Curt / STIF.

24 mai 2015 Les équipes du STIF et de la SNCF ont reçu **SADUR** pour échanger sur le Schéma Directeur de la ligne D et le bilan du service annuel 2014, le programme gares de la ligne D, l'étude sur la desserte du Grand Stade Ris-Orangis, ainsi que sur la question de la présence humaine en gare.

11 mai 2015 Le STIF a reçu le **CADEB** en présence de la Communauté d'agglomération de la Boucle de la Seine (CABS) pour faire un point sur les pôles PDU de la Boucle de la Seine, sur l'avancement des grands projets – Tangentielles Nord et Ouest (Trams Express Nord et Ouest), prolongement de la ligne E à l'ouest – et du Schéma Directeur de la ligne A, sur les travaux d'été RVB de la ligne A et le réseau bus.

18 mai 2015 L'**AUT Île-de-France** a participé à une réunion de présentation sur le projet de restructuration des bus 56, 115, 118, 124 et 318.

15 juin 2015 Le STIF a rencontré l'**AUT Île-de-France** concernant la desserte nocturne des Ulis (91) dans le cadre d'une étude sur le transport public de nuit en Île-de-France.

18 juin 2015 L'expérimentation de la ligne Express A14 entre Bonnières et La Défense a fait l'objet d'un **retour d'expérience** (REX) en présence de la **Communauté d'agglomération des Portes d'Île-de-France** et du **Comité des usagers de transport de l'ouest francilien** présidé par M. Louis GOMEZ.

22 juin 2015 Le STIF a reçu un **collectif d'utilisateurs de la gare du Val d'Or** pour échanger sur la refonte de l'offre de la ligne L2, qui impacte notamment la desserte du Val d'Or par les lignes L et U.

26 juin 2015 Une réunion a été organisée en présence du STIF, de la **Communauté d'agglomération de la Boucle de la Seine (CABS)**, du **CADEB** et de **Réseau Vélo** afin de faire le point sur les travaux des pôles PDU de la Boucle de la Seine et d'évaluer les possibilités d'implantation d'un service de stationnement vélo Véligo en abri ou en consigne sécurisée.

3 juillet 2015 Une réunion sur le matériel roulant du réseau de transports publics d'Île-de-France s'est tenue entre le STIF et l'**AUT Île-de-France**.

9 juillet 2015 L'**association Paris-Meaux-Crécy** a été reçue par le STIF pour faire le point sur la ligne P Esbly – Crécy, le réaménagement du pôle de Vaires et l'offre bus du secteur, ainsi que sur la présence humaine en gares de Vaires et Lagny.

13 juillet 2015 L'**AUT Île-de-France** a été reçue par le STIF pour échanger sur leurs propositions d'évolution des nouveaux contrats entre le STIF et les opérateurs RATP et SNCF.



## Les Assises de la Mobilité 2015

Près de 300 personnes ont participé le lundi 11 mai à la **3<sup>e</sup> édition des Assises de la Mobilité**, organisées par le STIF et la Région.

Les Assises de la Mobilité sont devenues un rendez-vous annuel pour l'ensemble des partenaires de la mobilité en Île-de-France. **Elles permettent chaque année de présenter le bilan des actions qui contribuent à la mise en œuvre du Plan de**



© Arnaud Corpet.

**déplacements urbains d'Île-de-France (PDUIF) et de partager les expériences de chacun.** Les Assises s'adressent tout particulièrement aux élus et cadres des EPCI et des communes, acteurs majeurs de la mise en œuvre du PDUIF à l'échelle locale. Elles visent également la mobilisation des partenaires du monde économique et de l'aménagement, ainsi que des associations qui ont un rôle-clé dans la mise en œuvre des actions.

L'accent a été mis au cours de cette demi-journée sur l'échange entre pairs, et cette 3<sup>e</sup> édition a permis d'innover et de varier les modalités d'échange :

- trois sessions du « **Forum des bonnes pratiques** » : échanges par petits groupes autour de près de 30 porteurs de projet ayant mis en place des actions de tous types conformes au PDUIF ;
- trois **ateliers** sur l'élaboration de Plans

locaux de déplacements (PLD) avec le retour d'expérience de 4 communautés d'agglomération ayant un PLD en cours ou approuvé : les communautés d'agglomération d'Est Ensemble, de Plaine Commune, de Saint-Quentin-en-Yvelines et de Cergy-Pontoise ;

- un **Village de la mobilité** avec cinq stands en accès libre : intermodalité, accessibilité PMR, évaluation du PDUIF et Omnil, transport de marchandises et Plan régional pour une mobilité durable.

Cette matinée s'est conclue par la remise des **Trophées 2015 de la Mobilité en Île-de-France** par Pierre SERNE et Sophie MOUGARD. Cette année, le jury a primé six lauréats dans cinq catégories qui couvrent une majorité des actions inscrites au PDUIF. Ils sont récompensés par la réalisation d'un film de 3 minutes présentant et valorisant leur action.

## Les lauréats des Trophées 2015 de la Mobilité

### Catégorie « Marchandises »

**Pickup Station**, une nouvelle solution du groupe La Poste pour retirer les colis dans des consignes automatiques situées dans les gares ou les centres-villes.

### Catégorie « Espace public – Aménagement en faveur de la marche et du vélo »

Deux lauréats ex æquo :

- **Le Triporteur**, une petite entreprise qui propose des services itinérants de réparation vélo dans une remorque qui se déplace dans des gares en semaine et sur des marchés le week-end ;
- **Ville de Fontenay-sous-Bois**, pour la mise en place d'un jalonnement autour de quatre itinéraires afin de rendre l'usage de la marche et du vélo plus attractif.

### Catégorie « Accessibilité de la voirie »

**Commune d'Ollainville**, pour la mise en accessibilité de deux rues, en mettant en priorité l'accent sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et la sécurisation de la circulation.



© Arnaud Corpet.

### Catégorie « Réduire les nuisances de la circulation automobile »

**Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY), Chambre de commerce et d'industrie Versailles – Yvelines (CCI78) et association d'entreprises DELTAS SQY**, pour leur démarche d'élaboration et d'animation de Plans de déplacements inter-entreprises (PDIE) depuis 2009, qui a permis de toucher la moitié des salariés du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines (soit près de 50 000 personnes).

### Catégorie « Favoriser l'usage des transports collectifs »

**Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis**, pour sa démarche de « résorption des points durs de circulation des bus », qui a permis

d'identifier 314 points durs de circulation pour les bus. Les solutions seront de différentes natures : aménagements de voirie, adaptation de signalisation lumineuse ou encore meilleure gestion du stationnement.

**stif en ligne**

STIF, 41 rue de Châteaudun, 75009 Paris.  
Tél. 01 47 53 28 00 • Fax 01 47 05 11 05

**Directrice de la publication** : Sophie Mougard, Directrice générale • **Réalisation** : Délégation aux Usagers, aux Relations Institutionnelles et Internationales  
• **Rédacteurs en chef** : Jean-Christophe Monnet, Hélène Lambert • **Conception et mise en page** : République • **Photo couverture** : © David Delaporte / STIF.